

■ **Georges Dentan S.A., succursale d'Yverdon-les-Bains**, à Yverdon-les-Bains, entreprise d'étanchéité et d'asphaltage (FOSC du 29.07.1998, p. 5253). Siège principal : Renens (VD). L'administrateur Philippe Joseph signe désormais collectivement à deux. L'administrateur Alain Joseph, désormais à Belmont-sur-Lausanne, est nommé secrétaire et continue à signer collectivement à deux. Yves Joseph est désormais à Belmont-sur-Lausanne. Procuration collective à deux est conférée à Philippe Bessero, lequel n'est plus administrateur et dont la signature est radiée. Les fondés de procuration Pascal Jermini, de Cademario, à Saint-Sulpice (VD), Philippe Jaillet, de Vallorbe, à Romanel-sur-Lausanne, Bernard Grognoz, de Poliez-Pittet, à Attalens, Dominique Tissot, de France, à Neuvecelle (F), Philippe Dalla Zanna, de France, à Lausanne, Rémy Lenain, de France, à Lausanne, et Guy Combremont (inscrit) engagent la société par une procuration collective à deux, toutefois les cinq derniers ne signent pas ensemble.

Journal no 2639 du 07.03.2002
(00381556 / CH-550.0.174.536-5)